

non lucratif, auxquels j'ai fait allusion, et j'ai aussi parlé d'un projet dans la ville du député. Nous sommes conscients qu'il y a des problèmes dans ce domaine et nous prenons des mesures en conséquence.

Pour reprendre les commentaires qu'a faits le premier ministre dans la région de Toronto au début de la semaine, il s'agit d'une part, de susciter la croissance de l'économie tout en procédant graduellement et avec mesure.

LES PROPRIÉTAIRES DE MAISON DONT LES PAIEMENTS HYPOTHÉCAIRES VONT AUGMENTER CONSIDÉRABLEMENT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre chargé du logement et fait suite à celle de mes collègues. Je voudrais interroger le ministre à propos d'une question que de nombreux Canadiens se posent aujourd'hui. Le premier ministre et lui-même ont déclaré que le budget répondrait seulement aux problèmes des gens qui «sont aux abois». Le ministre veut-il dire par là aux autres Canadiens, ceux dont les paiements hypothécaires vont augmenter au cours des prochaines années, qu'ils devront établir leur budget en fonction de ces hausses très significatives qui sont dues à des circonstances totalement indépendantes de leur volonté?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, il est difficile de répondre aux députés de l'opposition officielle quand ils posent des questions sur le logement. Par exemple, le 20 septembre le député de Saint-Jean-Est a déclaré sur le réseau anglais de Radio-Canada qu'il préconisait une intervention massive des pouvoirs publics pour faire face à ce que nous considérons tous comme des temps difficiles pour le bâtiment. Je présume que ce n'est pas la position de l'honorable représentant qui vient juste de poser cette question. En fait, au cours du débat que nous avons eu la fin de semaine dernière, il a dit qu'il fallait imposer des restrictions et qu'il fallait trouver des réponses «personnalisées» aux problèmes particuliers. Je dois admettre qu'il m'est difficile de répondre aux députés de l'opposition parce que je ne pense pas qu'ils sachent très bien où ils en sont.

M. Wilson: Madame le Président, peut-être le ministre pourrait-il nous le dire; je ne lui pose pas la question pour moi-même, je la lui pose pour ces gens qui doivent faire face à ce problème et qui voient le tissu même de notre société changer à cause des problèmes qu'a provoqués le gouvernement dont le ministre fait partie. Ces problèmes, ce sont les taux d'intérêt et le renouvellement des hypothèques. Ce n'est pas à moi que le ministre doit répondre mais aux personnes qui le regardent.

LA POSITION DU MINISTRE AU SUJET DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, le ministre chargé du logement a choisi d'assumer l'entière responsabilité du très grave problème que ces hausses des versements hypothécaires imposent à ces propriétaires de maison. Le ministre expliquera-t-il à la Chambre comment il peut continuer de faire partie d'un gouvernement dirigé par un premier ministre qui fait preuve d'un cynisme éhonté en

demandant à ces gens-là de se serrer la ceinture alors même que les dépenses gouvernementales continuent d'augmenter en flèche?

● (1125)

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, le meilleur moyen de répondre à cette question, c'est de mettre en parallèle l'action de notre gouvernement et les mesures prises par le gouvernement précédent, à l'époque où le parti de l'honorable député était au pouvoir et faisait face à des problèmes du même genre. Je signale par exemple que notre gouvernement poursuit sa politique de subventions pour accroître l'offre. Nous avons remis en vigueur la déduction pour amortissement que le gouvernement précédent avait supprimée. Notre gouvernement poursuivra ses efforts en vue de permettre à ceux qui sont le plus durement touchés par ces problèmes d'avoir accès à la propriété. Nous avons accru les mises en chantier de logements sociaux grâce aux coopératives et aux I.R.L.M. Ce sont là deux excellents exemples de la manière d'adapter l'action gouvernementale à ce problème délicat.

* * *

VIA RAIL

LE RALENTISSEMENT DU SERVICE—L'EFFET SUR LES VOYAGEURS

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, j'aimerais poser quelques questions au ministre des Transports. Hier, le ministre a déclaré qu'il avait l'intention de procéder à de nouvelles coupures dans les services ferroviaires de voyageurs si le nombre des usagers n'augmentait pas. Le ministre pourrait-il nous dire comment il peut espérer qu'un plus grand nombre de voyageurs utilisent les trains après le 15 novembre alors qu'il réduit le nombre de services au point qu'il va falloir 14 heures de plus pour se rendre d'Edmonton à Vancouver et qu'il faudra passer une nuit à l'hôtel et que la vitesse moyenne horaire entre Sydney et Saint-Jean va être de 19 milles? Pourrait-il nous dire comment il compte encourager les Canadiens à utiliser davantage le train?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, Radio-Canada a présenté la chose comme si c'était toute une nouvelle. Hier, on m'a demandé de quoi serait fait l'avenir des chemins de fer et j'ai répondu que cela dépendait entièrement des Canadiens et de l'usage qu'ils en feraient. En disant cela, j'avais l'impression d'énoncer une lapalissade tout comme en 1972, quand on m'a demandé pourquoi j'avais perdu les élections et que j'ai déclaré que c'était parce que j'avais recueilli moins de voix que mon adversaire. Je croyais dire un lieu commun.

Ce matin, on a présenté cela comme si nous avions décidé d'opérer de nouvelles coupures dans les services ferroviaires. Je tiens à insister sur le fait que ce n'est absolument pas le cas. En réalité, la réduction de 20 p. 100 que nous avons décidé de faire vise à protéger le reste du réseau tout en apportant des améliorations au service. Ce que nous voulons, c'est mettre l'accent sur la qualité des services afin d'attirer la clientèle. C'est vers cela que nous allons.